



SCP Nivet & Associés

NOTAIRES

Liste des pièces à fournir DIVORCE

1. L'état civil

- [Le questionnaire d'état civil complété pour chaque époux](#)
- La copie des cartes d'identité des époux
- La copie du livret de famille
- La copie du contrat de mariage
- La copie de la donation entre époux : date et nom du notaire

2. La procédure

- Les coordonnées du ou des avocats
- Les éventuelles pièces de procédure : ordonnance de non conciliation, requête, jugement...

3. L'actif

- Les avoirs bancaires : un relevé des comptes à la date de la séparation
- Les biens immobiliers détenus : titres de propriété et évaluations d'agence
- Les véhicules : cartes grises + cotes
- Les relevés des contrats d'assurance-vie
- Le dernier relevé épargne salariale ou d'épargne entreprise
- Les statuts des sociétés mis à jour et les derniers bilans
- Toutes pièces justificatives des donations et successions recueillies par chaque époux
- Toutes pièces justificatives de sommes détenues avant le mariage

4. Le passif

- Le solde des emprunts et de tout passif en cours : offre de prêt initiale et/ou rachat de prêt et dernier tableau d'amortissement à fournir